



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 29 juillet 2020 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Mme Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 24
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG,
Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, Mme Sabine SALLE,
M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,
M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA
- M. Philippe GARROTE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Martine LARROUCAU donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à M. Sami BOURI
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Monsieur Sami BOURI, Adjoint d'astreinte, a quitté la séance pour une urgence liée à son service de permanence.

9 - BUDGET PRINCIPAL – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

AP 2016-01 - Opération budgétaire n° 715

Par délibération du 10 avril 2019, le Conseil municipal a modifié la répartition des crédits de paiement de cette autorisation de programme comme suit :

DEPENSES						
MONTANT AP	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
796 300 €	12.246 €	26.879,50 €	171.252,63 €	CP : 230.000,00 € RAR : 63.120,63 €	150.000 €	142.801,24 €

En 2019, les travaux engagés au titre de l'agenda d'accessibilité se sont élevés à 224.881,02 €. Les travaux réalisés s'élèvent à 106.206,51 €. Par ailleurs, des restes à réaliser d'un montant de 118.674,51 € ont été reportés pour un paiement en 2019.

Il y a lieu de revoir les crédits de paiement de cette autorisation, savoir :

DEPENSES						
MONTANT AP	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	CP 2020	CP2021
796 300 €	12.246 €	26.879,50 €	171.252,63 €	106.206,51€	CP : 170.000,00 € RAR : 118.674,51 €	191 040,85 €

Oui cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **ARRETE** les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 29 juillet 2020.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 05/08/2020

Le Maire,



Bernard UTHURRY

